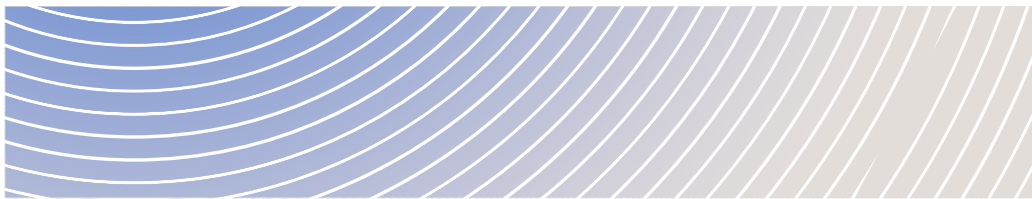


Atelier sur l'évaluation stratégique en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*



DOCUMENT DE COMMUNICATION PUBLIQUE



Agence d'évaluation
d'impact du Canada

Impact Assessment
Agency of Canada

Canada



Contenu

Contexte et objet	1
Ce que nous avons entendu	2
Application et objectifs de l'évaluation stratégique	2
Principes essentiels et éléments importants de la tenue d'une évaluation stratégique.....	2
Évaluations stratégiques et autres modèles d'évaluation.....	4
Remarques finales	4
Prochaines étapes	5



Contexte et objet

Le 26 novembre 2019, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a tenu un atelier sur l'évaluation stratégique en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI). L'atelier a été financé par le programme de recherche de l'Agence, administré par la Direction des politiques scientifiques. Cet atelier avait pour but de soutenir l'élaboration d'une politique d'évaluation stratégique qui décrira la conduite des évaluations stratégiques aux termes de la LEI. L'atelier avait pour objectif d'aider l'Agence à déterminer :

- Les principes clés, les objectifs et les éléments importants à intégrer dans la politique d'évaluation stratégique;
- La meilleure façon de lier l'évaluation stratégique aux évaluations d'impact réalisées au niveau du projet;
- Le critère essentiel qui guidera les politiques, les plans, les programmes ou les questions qui feront l'objet d'évaluations stratégiques.

L'atelier a permis de recueillir les avis et les conseils d'experts en évaluation stratégique, y compris des universitaires et praticiens, canadiens et internationaux, suivants :

- Ryan Barry – Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, directeur principal;
- Bram Noble – Université de la Saskatchewan, département de géographie et de planification;
- Robert Gibson – Université de Waterloo, département des études sur l'environnement et les ressources;
- Maria Rosario Partidario – Université de Lisbonne, département de génie civil, d'architecture et de géoressources;
- Cole Atlin – praticien et chercheur en évaluation environnementale de la prochaine génération;
- Peter Croal – ancien directeur de l'Agence canadienne de développement international et président de l'équipe de travail d'EES de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Ce document fournit un aperçu des principaux thèmes et points de vue échangés pendant l'atelier. Les experts ont souligné l'importance des évaluations stratégiques pour traiter les questions complexes, l'importance d'élaborer des processus transparents, souples, indépendants et collaboratifs pour la conduite de l'évaluation stratégique et les liens entre l'évaluation stratégique et d'autres modèles d'évaluation. Ces principaux thèmes sont développés ci-dessous.



Ce que nous avons entendu

Application et objectifs de l'évaluation stratégique

Les experts ont décrit l'évaluation stratégique comme un outil permettant d'aborder des problèmes complexes, menant souvent à l'élaboration de politiques, de plans et de programmes. Ils ont discuté des objectifs de l'évaluation stratégique et de son application, et présenté les divers conseils et avis qui suivent.

- **Traiter des questions complexes** : L'évaluation stratégique peut s'appliquer à une gamme d'enjeux à différents niveaux. Les évaluations stratégiques peuvent s'appliquer à des enjeux directement liés à l'évaluation d'impact, ainsi qu'à des enjeux plus vastes ou des causes « profondes » d'enjeux qui, une fois traités, peuvent établir l'orientation ou le contexte d'une évaluation d'impact au niveau du projet. Les experts ont noté que l'évaluation stratégique devrait porter particulièrement sur les enjeux plus vastes, permettant d'établir une orientation. Ils décrivent la dimension « stratégique » de l'évaluation comme traitant des défis permettant de comprendre et d'offrir un futur désirable au Canada. Les experts ont souligné l'occasion suscitée par une évaluation stratégique d'aborder des préoccupations urgentes, des priorités de politique stratégique (qui influenceront d'autres décisions et mesures) et des enjeux émergents, et de proposer des recommandations pour des politiques, des plans et des programmes stratégiques crédibles et documentés.
- **Éclairer les politiques, les plans et les programmes** : L'évaluation stratégique est un outil de réflexion et de prise de décisions avant-gardiste. Elle éclaire les politiques, les plans ou les programmes en permettant l'évaluation d'une question, la recherche de mesures de remplacement et la recommandation d'orientations privilégiées pour traiter l'enjeu pris en compte au moyen de l'évaluation des options ou d'autres mécanismes.
- **Agir maintenant** : Les experts ont souligné l'importance d'utiliser la période actuelle pour constituer et promouvoir les évaluations stratégiques comme moyen de traiter les « problèmes tordus » (c.-à-d. les problèmes complexes sans solutions apparentes), en particulier en répondant à l'urgence des défis écologiques mondiaux, comme la perte de la biodiversité et les changements climatiques.

Principes essentiels et éléments importants de la tenue d'une évaluation stratégique

Les experts ont décrit les contextes complexes et variables auxquels les évaluations stratégiques s'appliquent (que ce soit en relation avec les acteurs impliqués, la nature du sujet ou de l'enjeu, le climat politique, etc.). Ils ont présenté les éléments importants à prendre en compte pour la tenue d'une évaluation stratégique :

- **Indépendance et transparence** : Les experts ont insisté sur l'importance de l'indépendance et de la transparence pour garantir la crédibilité de la conduite des évaluations stratégiques. Ils ont précisé que le fait de confier les évaluations stratégiques à des comités indépendants donnerait de la crédibilité, tout comme fonder des décisions sur des données probantes, l'expertise et des motifs de décision transparents.
- **Élaboration de processus collaboratifs et travail interministériel** : Les évaluations stratégiques devraient être entreprises d'une manière collaborative avec les instances pertinentes, les ministères compétents, les organismes et les organisations publiques, qui peuvent fournir des avis et des renseignements importants.
- **Mobilisation publique**: La mobilisation du public est crucial pour la gouvernance efficace des évaluations stratégiques. Les résultats de l'évaluation stratégique ont une incidence sur les collectivités locales, y compris les peuples autochtones et les intervenants, et dépendent souvent du soutien de ces partenaires. Il est important d'offrir un processus collaboratif, coordonné et constructif au sein duquel les intervenants et les partenaires participent aux discussions et à la conception des évaluations qui tiennent efficacement compte des besoins collectifs et indépendants. L'évaluation stratégique pourrait également être utilisée comme un outil de collaboration avec les peuples autochtones dans l'esprit de la réconciliation.
- **Caractère suffisant des données secondaires** : Il n'est pas habituellement nécessaire d'obtenir de nouvelles données pour soutenir une évaluation stratégique. Plutôt que fournir de nouvelles données, les évaluations stratégiques devraient viser à influencer les décisions et les mesures à prendre pour les enjeux d'importance qui sont sensibles au temps. Les experts ont encouragé la collaboration entre le gouvernement et les centres de recherche, les collectivités et les intervenants, ainsi que le développement de bases de données partagées et accessibles pour tirer profit des données d'évaluation stratégique.
- **Une approche souple, adaptative, innovante** : Les experts ont conseillé à l'Agence d'appliquer sa politique d'évaluation stratégique à une vaste gamme d'enjeux et de contextes et d'envisager de traiter les enjeux pour lesquels il n'y a pas de solution concrète ou immédiate. La politique devrait permettre des approches souples qui s'adapteraient à la gamme d'acteurs, de valeurs, de délais prévus, de processus, de politiques et de résultats de prestation attribuables aux circonstances changeantes. Les évaluations stratégiques devraient être révisées selon les conditions changeantes et les nouveaux renseignements.
- **Mise en œuvre des principes de durabilité et des éléments importants définis par la LEI pour les projets désignés** : La portée et les vastes objectifs de la LEI devraient être appliqués aux délibérations et aux recommandations des évaluations stratégiques, ainsi qu'aux évaluations de projet, en particulier du fait que les évaluations stratégiques ont pour but, en partie, de fournir une orientation crédible et documentée aux évaluations de projet.

Évaluations stratégiques et autres modèles d'évaluation

Les experts ont suggéré que la politique d'évaluation stratégique devrait reconnaître les différents modèles et outils d'évaluation liés à l'évaluation stratégique.

- **Définir clairement la gamme des modèles d'évaluation stratégique qui peuvent être utilisés en vertu de la LEI** : L'évaluation stratégique existe dans un contexte international élargi. L'évaluation stratégique doit être définie en vertu de la LEI d'une manière qui reconnaît les modèles existants. L'orientation de mise en œuvre devrait inclure des principes communs clairs ou des critères que doivent satisfaire tous les modèles acceptables.
- **Clarifier la relation entre les catégories d'évaluation, en particulier les catégories incluses aux termes de la LEI** : Il y a confusion quant à la terminologie et l'application de la gamme d'outils d'évaluation (évaluation environnementale stratégique, évaluation stratégique, évaluation régionale, évaluation des effets cumulatifs). La politique et les orientations devraient clarifier la relation entre les catégories d'évaluation incluses aux termes de la LEI, la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des propositions de politiques, de plans et de programmes* et les approches d'évaluation stratégiques employées par d'autres instances. Le gouvernement fédéral devrait avoir une orientation claire quant au champ d'application de ces outils.
- **Apprendre des modèles existants** : L'évaluation stratégique aux termes de la LEI devrait maintenir les éléments éprouvés tirés d'autres modèles d'évaluation stratégique. Elle devrait être appliquée à :
 - une plateforme de convocation pour résoudre les enjeux, disputes et conflits émergents;
 - un outil pour « établir un terrain de jeu équitable »;
 - une façon de traiter l'historique des préoccupations du public ou d'autres intervenants.

Remarques finales

Les experts ont indiqué que la LEI offre une occasion renouvelée d'appliquer l'évaluation stratégique comme un outil et ils pressent l'Agence d'être ambitieuse dans son élaboration d'une politique d'évaluation stratégique et de s'assurer que l'évaluation stratégique peut traiter efficacement certaines des préoccupations les plus pressantes de notre époque. S'appuyant sur leur expérience de l'étude et de l'application de l'évaluation stratégique, ils ont également suggéré de commencer par une question pratique d'évaluation stratégique aux termes de la LEI qui permettrait à l'Agence d'en démontrer la valeur et d'acquérir de l'expérience.



Prochaines étapes

L'Agence remercie les participants à l'atelier sur l'évaluation stratégique en vertu de la LEI. L'Agence intégrera les résultats de l'atelier dans l'élaboration d'une politique d'évaluation stratégique.